

Communications de Mmes FELLMANN et CRABBÉ-DIAWARA sur la rentrée scolaire et dans les infrastructures d'accueil Petite Enfance

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Cette rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions mais nous avons à nouveau dû faire face à plusieurs fermetures de classe : 4 classes ont été fermées en écoles maternelles (Bruyère, Bersot, Macé et Velotte) et 6 classes en élémentaire (Lanchy, Curie, Fourier, Macé 2, Vieilles Perrières), soit 10 classes pour 2 ouvertures à Saint-Claude et Bourgogne.

Le nombre des enfants est pourtant relativement stable à 9 055 pour 431 classes, 5 314 en élémentaire (- 48), 3 741 en maternelle (- 18).

Nous avons également dû faire face à plusieurs reprises à des problèmes de vandalisme en ce début d'année. Un groupe de travail constitué de parents d'élèves, d'enseignants, de l'Inspection Académique, des associations, les polices municipale et nationale ainsi que le personnel d'entretien des écoles va se réunir très prochainement pour réfléchir à des actions à mener pour tenter d'empêcher le renouvellement de tels actes de vandalisme.

Cette année encore et conformément à nos engagements politiques, de nombreuses opérations ont été réalisées pour un meilleur confort de travail des élèves et des enseignants, qu'il s'agisse de travaux ou de dotation de matériels propres à faciliter les apprentissages.

En ce qui concerne les travaux, je peux vous citer le groupe scolaire Viotte pour la mise aux normes de sécurité et les peintures, l'école Herriot avec le changement de toutes les fenêtres pendant l'été, la construction du préau extérieur à l'école Dürer à partir d'un projet de Karine Guipet, architecte au service Bâtiment, l'aménagement d'un réfectoire à l'école des Prés de Vaux.

Pour les travaux plus importants, une restructuration complète de l'école Helvétie, en concertation avec les équipes éducatives et les représentants de parents d'élèves. Nous devons poursuivre en 2006 des travaux d'embellissement de ce groupe scolaire important et actuellement très vétuste.

Ce ne sont là que quelques exemples. Beaucoup de travaux de moindre importance mais indispensables pour l'amélioration des conditions de travail de tous sont effectués tout au long de l'année dans nos écoles. Pour mémoire, le budget consacré à ces travaux est de 1,4 million d'euros.

Le mobilier des écoles élémentaires Velotte, Fontaine Ecu, Dürer, Paul Bert, Champagne et Trépillot a été complètement renouvelé et de nombreux compléments ont été apportés dans d'autres écoles. Le budget annuel est de 300 000 €. Depuis cette année, l'enlèvement de l'ancien mobilier est assuré par l'association ECOLE DU MONDE et acheminé ensuite vers l'Indonésie. Le Conseil Régional a dû réaliser le même type d'action concernant le changement de mobilier de l'internat de Victor Hugo.

Je voudrais adresser mes remerciements à mon collègue Christophe LIME pour sa grande écoute, sa bonne humeur et sa réactivité à la plupart de mes demandes, il est très patient ! Mes remerciements au personnel du service Education ainsi qu'à celui du service Bâtiment, en particulier les techniciens de secteur qui sont en contact quasi quotidien avec les équipes éducatives, ainsi que les personnes chargées du suivi du mobilier scolaire.

Le parc informatique a été renouvelé de même que les photocopieurs qui sont aujourd'hui reliés à ces derniers : un nouveau portail WEB est en cours d'installation pour faciliter le travail des enseignants pour la gestion des établissements scolaires et le suivi des élèves ainsi qu'une offre de nouvelles opportunités en terme pédagogique. Cet outil est également mis à disposition des écoles de la CAGB. Les enseignants ne tarissent pas d'éloges pour le service Informatique, dirigé par Claude Lambey.

Comme nous en avons décidé lors du vote du budget 2005, les crédits destinés aux fournitures pédagogiques ont été portés à 21,35 € par enfant (14,48 € en 2001) et un soutien accru a été apporté aux projets d'écoles notamment lorsqu'il s'agit de faire sortir les élèves de leur cadre quotidien et de leur ouvrir l'horizon : déplacement à Venise pour l'école Arènes, à Paris pour l'école Jean Zay avec une aide

financière du Lion's Club, sorties ski pour les écoles de Planoise, Clairs-Soleils, Haut-Doubs pour l'école de la Grette.

Parallèlement à cela a commencé à se mettre en place de façon plus affirmée notre politique éducative. Deux axes sont prioritaires, d'une part la prise en compte du temps périscolaire avec un soutien accru aux projets proposés dans le cadre du contrat éducatif local. Sur ce point, une collaboration a été engagée avec l'Inspection Académique mais également avec Jeunesse et Sports et la CAF pour installer des CLSH dans un certain nombre d'écoles ; ce dossier est en cours d'approfondissement et de chiffrage.

Il inclut une réflexion sur les modalités d'accès aux garderies du matin et plus particulièrement aux études et garderies du soir ; la demande des familles évolue et oblige à un regard différent sur cette question.

Concernant l'inscription dans nos restaurants scolaires, en raison du nombre toujours croissant de demandes, un arrêté fixant les modalités d'accès a été pris et précise également les droits et devoirs de l'enfant et de ses parents. Les critères établis nous ont obligés à instaurer une liste d'attente. Afin d'éviter tout problème l'an prochain, nous envisageons d'arrêter les inscriptions plus tôt afin d'être opérationnel le jour de la rentrée.

Les surveillants pour lesquels un guide a été édité sont plus encore partie prenante de ces projets et sont appelés à mettre en place des activités à caractère éducatif ; ils peuvent s'appuyer pour cela sur les nouveaux textes des serviettes mises en place dans les restaurants scolaires.

D'autre part et en fonction du budget que nous avons attribué, mise en place d'une politique de sensibilisation à l'action artistique et culturelle, qui porte notamment sur le spectacle vivant.

Après une collaboration engagée avec l'Opéra-Théâtre depuis 3 ans, des collaborations vont débiter avec l'Espace Planoise à partir de sa programmation jeune public 2005-2006 et le Théâtre Bacchus à partir de son spectacle sur Jules Verne ; cette dernière proposition sera également l'occasion d'un travail avec le Musée du Temps. Des contacts ont été également pris avec le CDN.

En matière artistique, un partenariat s'est engagé avec le Pavé dans la Mare qui est intervenu l'an passé et qui nous adressera prochainement de nouvelles propositions. En matière scientifique, un rapprochement s'est opéré avec les Haras qui viennent de créer la petite école dont la fréquentation par les écoles de Besançon est favorisée.

Un programme de réussite éducative est en cours de mise en place. L'objectif est d'accompagner dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité, les enfants qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés. Le programme a pour objet un soutien personnalisé et un accompagnement adapté à chaque situation familiale. Nos partenaires sont bien évidemment l'Inspection Académique, que nous rencontrons demain, mais également les enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, médecins etc. ainsi que des associations agréées Jeunesse et Sport. Se déroulant hors temps scolaire, ces actions n'ont pas vocation à se substituer ni à l'action éducative assurée par l'école, ni aux dispositifs existants portés par diverses institutions.

Je donne la parole à Marie-Odile pour une présentation de la rentrée dans nos structures d'accueil Petite Enfance.

«**Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA** : Ma présentation sera succincte parce que nous espérons dans un futur très proche vous faire une présentation plus développée du service Petite Enfance dont on parle rarement mais que nous souhaitons mettre un peu plus en avant. Pour ce soir, nous allons parler beaucoup chiffres et effectifs puisque les grands de la crèche sont devenus des petits de maternelle donc c'est ainsi que nous pouvons accueillir des petits nouveaux à la crèche, ils font aussi leur rentrée. A l'heure actuelle, nous disposons d'un parc d'accueil en crèche pour la garde régulière des enfants de 0 à 3 ans et demi à la journée ou à la demi-journée. Ce parc est de 686 places qui sont réparties

sur 13 structures, 453 places en crèche collective, 233 places en crèche familiale. Vous avez une description de ces modes de garde dans le petit dépliant qui a été déposé sur vos tables. Nous avons, par ailleurs, 85 places en halte garderie soit dans les crèches collectives puisque ce sont des crèches multi accueil soit dans deux haltes garderies qui ne font que ce service-là.

Au 12 septembre, la direction de la Petite Enfance a enregistré 495 demandes à mettre en relation avec les 686 places dont nous disposons pour un accueil en septembre et en octobre, 385 en crèche collective et 110 en crèche familiale. Sur toutes ces demandes, certaines n'étaient pas recevables puisque nous avons des critères et en particulier le premier critère : les deux parents doivent travailler. Nous avons donc traité 363 demandes pour ces deux mois de rentrée et avons pu en satisfaire 296, donc 67 n'ont pas été satisfaites. A l'heure actuelle, 21 personnes ont choisi un mode de garde transitoire en attendant qu'une place se libère dans nos crèches. Le service recontacte les parents dont la demande est en attente dès qu'une place correspondant à leur besoin ou à leur choix se libère. Actuellement nous avons 723 enfants qui sont placés dans les crèches dont 220 nouveaux en crèche collective et 76 nouveaux enfants en crèche familiale. Par la suite, nous avons dans nos projets de travailler avec la CAF sur la mise en place de la prestation de service unique et donc de faire un accueil plus souple des familles puisque désormais chaque demande est particulière. Il faut que nous arrivions de mieux en mieux à y répondre, donc c'est notre objectif pour cette année de travailler de façon approfondie. Pour nous y aider nous avons depuis peu de temps un directeur adjoint, ou plutôt une directrice adjointe au service Petite Enfance que j'ai aperçue dans la salle, donc si elle veut bien se montrer, Sylvie SCHEUBEL qui assiste M. LEMOINE au service Petite Enfance.

Mme CATHERINE COMTE-DELEUZE : C'est une petite question au sujet du dossier de Mme FELLMANN, j'avais envie de revenir sur ces serviettes en papier pour lesquelles je n'ai pas beaucoup d'affection, je le dis sincèrement. Je voulais savoir si, d'une part on pouvait chiffrer le coût global sur l'année, tous les jours pour tous ces enfants, et si on avait pu mesurer l'impact de toutes ces petites phrases parce qu'à titre éducatif, j'aime bien un enfant qui plie sa serviette, qui pense à l'apporter, qui pense à la rapporter plutôt qu'un enfant qui jette un bout de papier par terre. Est-ce qu'il y a vraiment un impact des petites phrases qu'ils lisent à table ?

Mme Françoise BRANGET : Je voudrais saluer l'action menée par Mme FELLMANN en direction de l'école et aussi bien sûr de la Petite Enfance mais je voudrais revenir sur ce qui s'est passé à l'école Champagne où la sécurité n'était pas du tout mise en cause dans ce cas-là. On a beaucoup évoqué la sécurité à Planoise mais, et malheureusement on le déplore, cette histoire n'est qu'une histoire de vandalisme et de gamins qui sont peut-être en mal de reconnaissance et qui causent d'énormes dégâts et je trouve déplorable qu'on puisse faire autant de polémique autour de cet événement qui reste effectivement désastreux aussi bien pour l'équipe éducative que pour les jeunes qui fréquentent l'école. Je crois qu'il ne faut pas toujours tout mélanger, la polémique sur la sécurité dans un quartier qui n'est pas tout à fait avérée même si effectivement beaucoup de personnes peuvent déplorer l'augmentation des incivilités et de la toute petite délinquance. Besançon n'est pas Chicago et je regrette qu'on fasse autant de tapage autour de cela.

M. LE MAIRE : Si vous pensez qu'il n'y a pas de problèmes de sécurité sur Planoise, je vous inviterai à y aller plus souvent.

Mme Françoise FELLMANN : Pour répondre pour les serviettes, le coût global, je ne l'ai pas en tête, mais le service vous le communiquera parce qu'évidemment il est chiffré. Pourquoi est-on passé aux serviettes en papier ? Les serviettes en tissu c'est très bien sauf que les gamins doivent y penser, il faut déjà qu'on leur en donne parce que certains enfants n'avaient pas de serviette donc ils s'essuyaient sur leurs manches. Alors ce n'est pas juste pour faire une action de «pub» que nous avons décidé de donner des serviettes en papier à tout le monde, si nous l'avons fait c'est parce qu'il y avait un vrai problème dans les écoles. En effet la plupart des gamins n'ont pas de serviette ou alors ils vont avoir une serviette en tissu qui va traîner toute la semaine, ce qui n'est pas très hygiénique.

Par rapport aux petits messages, ça me déçoit que vous disiez cela car c'est un travail réalisé par un petit groupe d'enseignants, avec le service Éducation et des personnels de la restauration. Plutôt que de donner des serviettes blanches, nous avons pensé inscrire un petit message puis le petit bonhomme

maintenant. C'est le petit bonhomme des cantines qui se trouve sur le dépliant qu'on vous a distribué. C'est peut-être un peu benêt mais nous avons pensé qu'il était repérable. Les surveillants de cantines, suivant le déroulement du repas à la cantine, peuvent utiliser ces messages de manière éducative et ludique. Ils peuvent ainsi faire passer des messages aux enfants parce qu'ils n'entendent pas forcément toujours ça.

M. LE MAIRE : Merci et félicitations aux services que vous dirigez, Madame la Première Adjointe avec Josette FOREL et M. LEMOINE, merci aussi à Marie-Odile qui s'est investie beaucoup dans ce domaine».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.